

ALGERIE TELECOM - SPA

Direction Opérationnelle des Télécommunications de Mascara

Sous Direction Technique / Département réseaux d'accès

Réf: AT/DOT29/SDT/DRA/RU/ 4/10/2022

Mascara le: 12/10/2022

Monsieur le Directeur

Opérationnel des Télécommunications de Mascara

A Monsieur HAOUD DJELLOUL - Entreprise des Installations téléphoniques Sise à Cité 651 Lots - Bourmadia W. Relizane

Objet: Mise en demeure n° 01

PROJET: Travaux de Construction des lignes d'abonnés en Cuivre (PSTN)

Contrat N°: N°: 21 /2022 du 27/06/ 2022

1- Bon de commande Installation en cuivre : 220264 du 29/08/2022

- ODS N°: 84/2022 du 29/08/2022 CMP Mohammadia / ODS N°: 89/2022 du 01/09/2022 CMP Sig

Votre entreprise est détentrice d'un Bon de commande des travaux de la construction de nouvelles lignes en cuivre (PSTN) des clients dans la Wilaya de Mascara est mise en demeure de n'avoir pas exécutés les travaux des installations au niveau des CMP dans les délais prescrits dans les ODS. Il est à signaler que votre entreprise présente une insuffisance matériel et humaines pour l'exécution des travaux. Une lenteur dans l'exécution des travaux des installations téléphoniques au niveau du CMP de SIG et Mohammadia.

Malgrès les rappels faites par mes services auprès de votre entreprise, aucune démarche pour le renforcement du chantier de votre part pour la réalisation des travaux dans les délais prescrits.

Votre engagement est de nous assurer autant d'équipes pour faire face aux installations des clients en cours de réalisation, soit trois équipes d'installations devront êtres assurées par votre entreprise pour chaque bon de commande; Une production de dix (10) installations par jour pour chaque ODS au minimum est engagée de votre part. Votre entreprise doit se conformé aux dispositions contractuelles ;

Cet état de fait à mis la Direction Opérationnelle de Mascara dans une situation délicate pour l'assainissement du flux des nouvelles installations et nous à fait ralentir la cadence dans l'avancement de nos objectifs annuels.

Cette insuffisance à causé un déséquilibre le partage équitable dans les installations téléphoniques entre votre entreprise et les entreprises excercantes avec la DOT Mascara.

Par conséquant, je vous invite de renforcer votre entreprise pour la réalisation des travaux des installations dans les délais fixés dans le bon de commande et dans les ODS, d'augmenter la cadence des installations dès la réception de ma présente lettre (avant les délais de 08 jours - Article 32). En cas de non-respect des délais de réalisations fixés dans l'ordre de service, le partenaire cocontractant se verra appliquer des pénalités de retard (Article 26).

Important et particulièrement signalé.

Signé le DOT de Mascara.

Télécommunidations de

ALGERIE TELECOM

Siège Social: Route Nationale n) 5.Cinq Maisons. Mohammadia. 16200- ALGER

NIF: 000 216 001 808 337 NIS: 000 2016 290 656 936 www.algerietelecom.dz

Email: Contact@algerietelecom.dz

Tél: +213 (021) 82 38 38 Fax: +213 (021) 82 38 39